





TROPLONG

DROIT CIVIL

EXPLIQUÉ



PRIVILÈGES

ET

HYPOTHÈQUES

KM320

. F8

T7

V.2

C.1

347=4

T



1080043634



347 = 4  
J.

Letter #62





**DROIT CIVIL EXPLIQUÉ.**

---

COMMENTAIRE DU TITRE XVIII DU LIVRE III  
DU CODE NAPOLÉON.

---

**PRIVILÉGES ET HYPOTHÈQUES.**

DROIT CIVIL EXPLIQUÉ.

DES

PRIVILÉGES ET HYPOTHÈQUES

OU

COMMENTAIRE

DU TITRE XVIII DU LIVRE III DU CODE NAPOLEÓN,

PAR M. TROPLONG,

PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DE CASSATION,

Membre de l'Institut, Grand-Officier de l'Ordre impérial de la Légion-d'Honneur.

OUVRAGE QUI FAIT SUITE A CELUI DE M. TOULLIER,  
MAIS DANS LEQUEL ON A ADOPTÉ LA FORME PLUS COMMUNE DU COMMENTAIRE.

CINQUIÈME ÉDITION,

AUGMENTÉE DE LA DISCUSSION DES QUESTIONS IMPORTANTES QUI ONT ÉTÉ RÉSOLUES  
PAR LA JURISPRUDENCE INTERVENUE DEPUIS 1833 JUSQU'À CE JOUR.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

CHARLES HINGRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
20, RUE DES MARAIS-SAINT-GERMAIN

1854



DE LA BIBLIOTECA DE LA UNIVERSIDAD DE MADRID  
5200

23383

PARIS,  
TYPOGRAPHIE DE WITTERSHEIM, RUE MONTMORENCY, 8.